

Recherches sociographiques



Marie-Aimée CLICHE, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Boréal, 2011, 280 p.

Marie-Claude Thifault

Volume 54, numéro 1, janvier–avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015230ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015230ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thifault, M.-C. (2013). Compte rendu de [Marie-Aimée CLICHE, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Boréal, 2011, 280 p.] *Recherches sociographiques*, 54(1), 204–205.
<https://doi.org/10.7202/1015230ar>

jour le corpus à partir duquel on tentera de donner un sens à nos contradictions et nos errements. Reste la profusion des sujets traités et l'admirable intrépidité de l'auteur qui ne reculait devant aucune chasse gardée. Vote des femmes, pots-de-vin, censure politique, peine de mort, séparatisme, prostitution, homosexualité, exode rural, querelle des exotiques, immigration (une « menace » [p. 176]), socialisme, théocratie : aucun thème ne la réduit au silence. Il n'en demeure pas moins que la pensée d'Éva Circé-Côté semble avoir suivi des chemins erratiques, emberlificotés, parfois confus. Cela en soi pourrait constituer l'objet d'une analyse d'un intérêt puissant : se référer à la pensée des femmes pour donner à l'hésitation et au doute, aux reculs et aux contradictions une place de choix dans la réflexion humaine, sans égard à son genre. Cela pourrait aussi prêter à une connaissance renouvelée de la complexité de la société québécoise d'il y a 100 ans. Certaines idées, tombées dans l'oubli, mériteraient d'être analysées à la lumière des situations du jour. (Que penser, par exemple, de l'appel que fait Éva Circé-Côté aux jeunes femmes aisées à laisser leurs emplois à celles qui en ont « véritablement » besoin ? Dans notre société où les meilleurs emplois sont souvent occupés par les deux membres d'un même couple, contribuant à l'élargissement de l'écart entre les revenus des plus aisés et des plus démunis, le débat pourrait rapidement devenir épique !) Mais pour que les écrits d'Éva Circé-Côté puissent ainsi servir la connaissance et assouvir la curiosité et l'étonnement qu'ils suscitent à chaque phrase, il faudrait un ouvrage d'une tout autre ampleur, ou au moins un recueil mieux annoté. Les introductions précédant chaque chapitre, à cet égard, sont bienvenues, mais ne suffisent pas.

Qu'Andrée Lévesque réhabilite une penseuse alors que les idées des hommes demeurent surreprésentées dans presque toutes les anthologies de façon inexcusable est en soi une entreprise excellente qui fait penser au dévouement d'Alain Lefebvre pour l'œuvre d'André Mathieu. Mais je ne peux m'empêcher de craindre que les idées d'Éva Circé-Côté, ainsi présentées à nu, dans toute leur vulnérabilité, ne fassent pas le poids vis-à-vis de l'édifice mille fois renforcé, peaufiné, acclamé et expliqué qu'est la pensée des hommes. Peut-être que mon immense intérêt pour la pensée des femmes rend sévère mon appréciation d'un ouvrage qui, tout de même, contribue à la connaissance collective du rôle historique des femmes. Mais bien qu'il convienne de féliciter et de remercier Andrée Lévesque pour le travail accompli au sujet d'Éva Circé-Côté jusqu'à présent, on ne peut que souhaiter encore plus pour la prochaine fois.

Annie CLOUTIER

*Doctorante en sociologie,
Université McGill.
aaccloutier@hotmail.com*

Marie-Aimée CLICHE, *Fous, ivres ou méchants ? Les parents meurtriers au Québec, 1775-1965*, Montréal, Boréal, 2011, 280 p.

Après *Maltraiter ou punir ?*, Marie-Aimée Cliche, récipiendaire du Prix Jean-Charles-Falardeau (2006-2007), propose une nouvelle question : *Fous, ivres ou*

méchants ? Cette fois, l'historienne explore le sujet des parents meurtriers et l'incompréhension entourant des gestes fatals encore posés en ce début de 21^e siècle : récemment, l'affaire Shafia et l'affaire Turcotte témoignent de la toujours grande curiosité que suscitent les procès des parents meurtriers. Spécialiste de l'histoire des enfants maltraités au Québec, Cliche s'intéresse dans *Fous, ivres ou méchants?* aux affaires de filicides entre 1775 et 1965. Précisément, selon la définition de Phillip Resnick, à « la mise à mort d'un enfant de plus de un jour par l'un ou l'autre de ses parents » (p. 8).

On s'en doute, le sujet est difficile, les récits sont bouleversants et la succession des drames d'horreur rend la lecture quelque peu affligeante. Néanmoins, il s'agit d'une minutieuse enquête basée sur 140 affaires de filicides qui se sont déroulés au Québec. L'analyse de genre privilégiée par Cliche constitue « un début d'explication des différences de genre dans l'accomplissement et la perception du filicide » (p. 25). Tandis que l'analyse des discours des juges, des journalistes, des médecins et des psychiatres ainsi que des réactions du public, en général, permet de comparer les motivations tant des hommes que des femmes et leur peine imposée pour avoir causé la mort d'un ou de plusieurs de leurs enfants, d'observer les perceptions du filicide, au cours des deux derniers siècles, et de tracer l'évolution des lois criminelles. Tout cela dans le but de saisir tant l'évolution des formes de filicides que celle de la jurisprudence et des mentalités de la société québécoise.

Quatre périodes découpent habilement, sur deux siècles, l'évolution des lois criminelles en relation avec les progrès de la psychiatrie et de la médecine légale. Elles révèlent qu'il a fallu tout un siècle avant de mettre au jour le phénomène des « enfants martyrs » (1875-1920) et que c'est l'histoire de la petite Aurore Gagnon, en 1920, qui entraîne une vague de dénonciations (1920-1945). L'après-Seconde Guerre mondiale marque la prise de conscience de l'ampleur du phénomène des enfants battus et le début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la protection de l'enfance (1945-1965).

Les spécialistes historiens, criminologues et sociologues apprécieront la qualité de cette audacieuse recherche menée sur un sujet encore trop peu connu de l'historiographie. Cliche fait la démonstration, à partir d'études de cas, que c'est la folie d'un parent qui explique, le plus souvent, le geste atroce de tuer son enfant. Et cela, parce que l'opinion que les parents, mais surtout les mères, vouent un amour inné à leurs enfants demeure, pendant toute la période étudiée, une croyance commune. Toutefois, comme le soulève Cliche, l'explication de la dépression nerveuse, privilégiée par les psychiatres et les avocats, risque de « dissimuler d'autres motifs moins édifiants » (p. 187). Nul doute, l'essai de Cliche est une remarquable enquête historique qui s'inscrit dans un champ plus large de la recherche qui embrasse le sujet de la folie.

Marie-Claude THIFAUT

*École des sciences infirmières,
Université d'Ottawa.
marieclaudethifault@uottawa.ca*